

Le Petit Robinson à vélo



**Le journal de la vie associative du vélo
au Plessis - Robinson**

Décembre 2023

L'année 2023 se termine et nous avons tenu le pari de vous fournir une année complète d'informations sur le sujet vélo autour de vous, sous la forme de ce journal trimestriel numérique dont c'est le quatrième numéro de l'année 2023.

Cette année, au Plessis-Robinson, il n'y a eu quelques améliorations notables pour faciliter le déplacement des usagers du vélo au quotidien, comme par exemple l'élargissement des bandes cyclables existantes sur le haut du Plessis (avenue Léon Blum et avenue Charles de Gaulle), que nous avons déjà salué dans notre précédent numéro de septembre.

Cette année marque aussi la disparition définitive de la seule piste cyclable sécurisée qui existe dans la ville, sur l'avenue Paul Langevin (D2), une belle portion d'environ 1,5 km entre Renault et l'hôpital Béclère.

Par contre, il n'y a rien de concret pour encourager la pratique du vélo, tant dans notre ville que sur le Territoire Vallée Sud. Le système vélo est encore très morcelé et la continuité de services entre l'acquisition d'un vélo et l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement quotidien sûr n'est pas encore au rendez-vous.

Dans ce dernier bulletin de l'année, nous allons donc vous annoncer qu'il n'y aura pratiquement rien de nouveau en 2024 ni au Plessis-Robinson, ni autour du Plessis. D'ailleurs, il n'y aura probablement aucun linéaire qui sera livré en 2025, l'année de la première échéance du Réseau Vélo Ile de France (VIF).

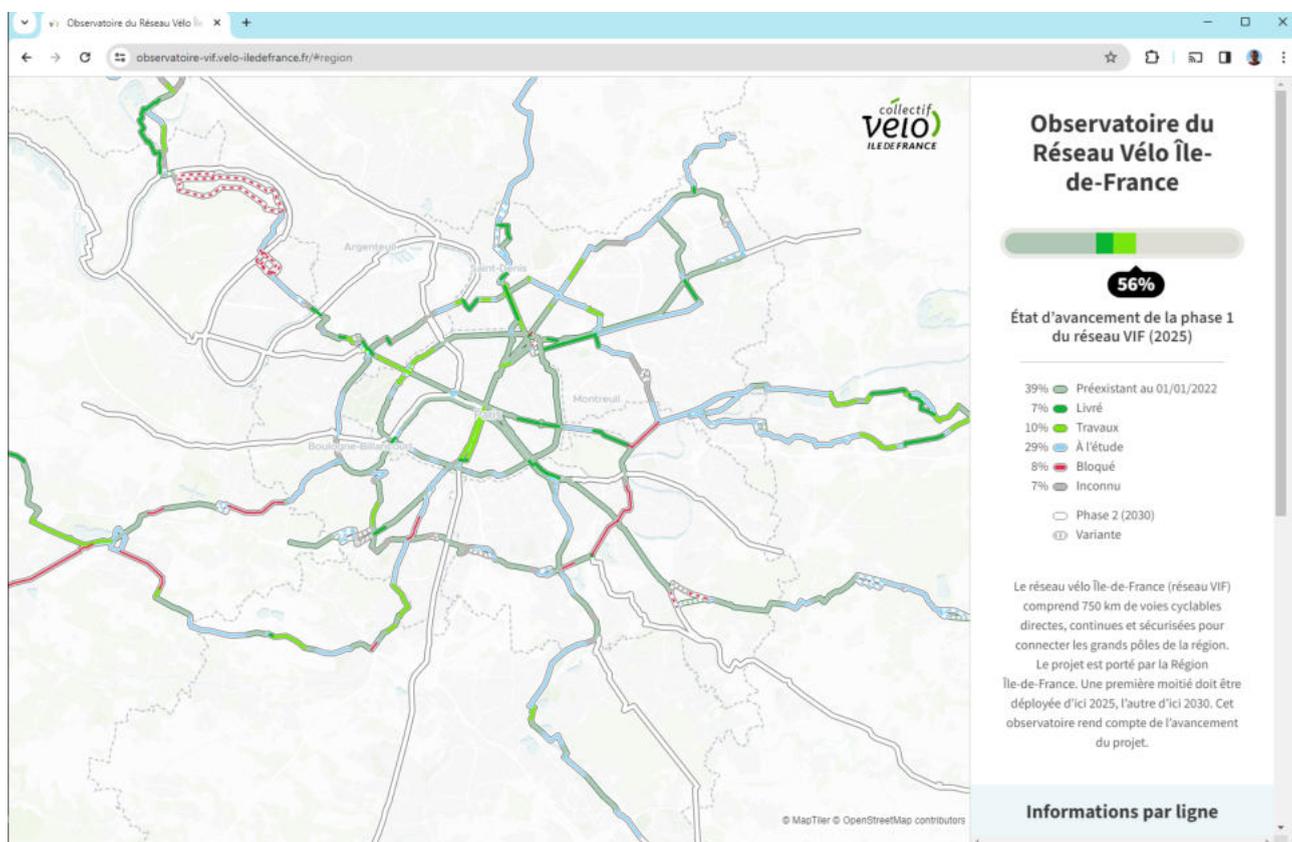
Pourtant, l'utilisation du vélo explose au quotidien à l'œil nu. Les compteurs de vélos parisiens s'affolent et notent même [un doublement des passages de cyclistes à certains endroits](#) par rapport à 2022. Au niveau national, [la part modale de vélo a augmenté de 4% dans toute la France](#) par rapport à 2022, malgré une météo difficile entre l'été caniculaire et l'hiver humide.

Dans ce contexte, le Collectif Vélo Île de France, regroupant toutes les associations de promotion du vélo, a publié [l'Observatoire du Réseau Vélo Île de France](#), un outil permettant de suivre l'avancement du projet.

Observatoire du Réseau VIF - Vélo Île de France (ex-RER Vélo)

Le Réseau Vélo Ile de France comporte 2 phases de livraison : **une première en 2025 et une autre en 2030**. Sur tout notre territoire Vallée Sud, il n'y aura aucun linéaire de prêt pour la première tranche en 2025, alors **qu'il y a 3 lignes du Réseau** qui la traversent :

- La ligne V20 (grande ceinture) qui fait le tour de la petite couronne et passe dans notre ville principalement sur l'axe D75.
- La ligne V2 entre Paris et Vélizy, via la porte de Châtillon et la D906 (le long du tramway T6)
- La ligne V8 entre Paris et Plaisir, en parallèle de la Coulée Verte jusqu'à Massy, puis se dirigeant vers le plateau de Saclay et Saint-Quentin en Yvelines



La carte de l'Observatoire du Réseau VIF (Vélo Ile de France)

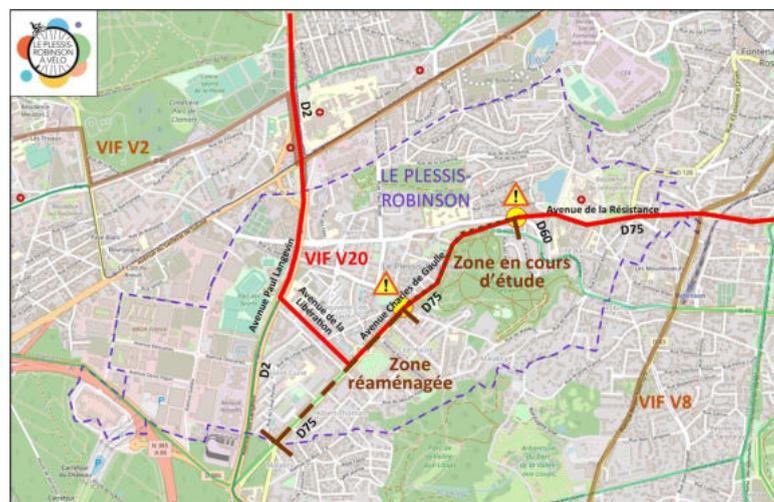
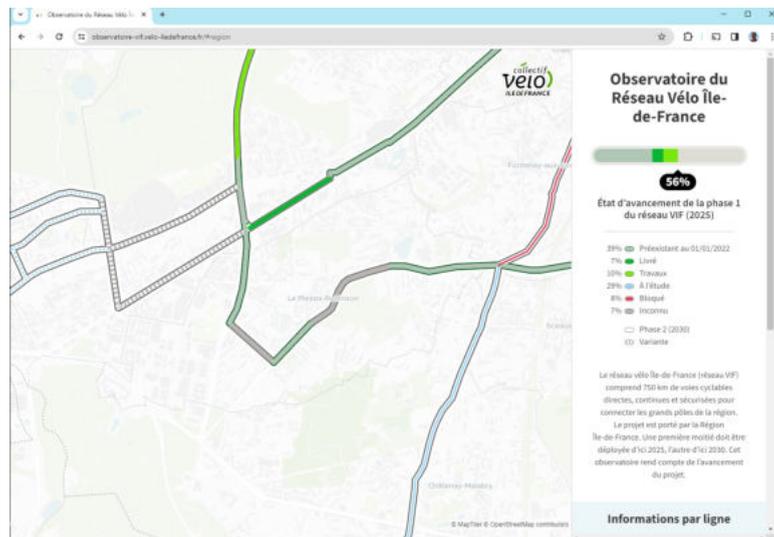
Sur la carte de [l'Observatoire du Réseau Vélo Île de France](#), on peut zoomer et voir le détail des tronçons, avec les légendes suivantes :

- Préexistant au 01/01/2022 : des aménagements cyclables existent, même s'ils ne sont pas forcément aux normes du réseau VIF (haut niveau de service)
- Livré
- En travaux
- A l'étude
- Bloqué : la commune n'a pas validé le tracé

- Statut inconnu : la commune a validé le tracé mais ne communique pas sur l'avancement (comme au Plessis-Robinson !)

Au niveau du Plessis Robinson, voilà ce qui transparait :

- Avenue Paul Langevin (le long du T10) : l'aménagement cyclable existe mais n'est pas aux normes VIF (bande cyclable sans protection), ce tronçon est qualifié comme "existant".
- Avenue de la Libération (les 2 rues le long du marché) : il n'y a aucun aménagement cyclable actuellement. La voirie appartient à la ville donc l'aménagement est sous sa responsabilité. Ce tronçon n'a pas été évoqué lors du dernier comité vélo au mois de septembre.
- Avenue Charles de Gaulle dans le haut du Plessis : cette voirie départementale comporte des bandes cyclables qui ont été améliorées récemment (élargies avec colorations et pictos vélo). Comme ce n'est pas aux normes VIF (bande cyclable sans protection), ce tronçon est qualifié comme "existant".
- Avenue Charles de Gaulle le long du Parc Henri Sellier : le statut du tronçon est qualifié "inconnu". Le département 92 a livré des esquisses d'étude à la ville du Plessis-Robinson. L'étude est donc en cours du côté de la ville, mais sans retour pour le moment (ni au département, ni aux associations). Lors du Comité Vélo du mois de septembre, la ville nous a confirmé être en cours d'étude. Le projet de modification de l'entrée du parking du Cœur de Ville explique en partie la situation.
- Avenue de la Résistance : l'aménagement cyclable existe mais n'est pas aux normes VIF (bande cyclable sans protection), ce tronçon est qualifié comme "existant".



En haut : Zoom sur le Plessis-Robinson de la carte de l'Observatoire du Réseau VIF (Vélo Ile de France)
En Bas : Détail de la situation faite par "MDB Plessis-Robinson à vélo"

Signature de la charte d'engagements réciproques entre le Territoire et les associations vélos

Le mardi 19 décembre, s'est tenu le Comité Vélo du territoire Vallée Sud - Grand Paris, territoire dont fait partie Le Plessis-Robinson.



Lors de ce comité, a été signée [une charte d'engagements réciproques](#) entre le territoire Vallée Sud et 9 des associations vélo des 11 communes du territoire. Cette charte définit les grandes lignes d'une collaboration pour étudier les futurs aménagements cyclables.

Nous n'avons pas signé cette charte, même si nous saluons et soutenons la démarche volontariste du Territoire sur le domaine de la mobilité vélo. En effet, nous n'avons pas encore bien cerné le rôle du territoire dans les éventuels aménagements cyclables sur notre commune, étant donné que le Département 92 a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Ville en ce qui concerne les axes départementaux. Pour le reste de la voirie, c'est toujours la ville qui est décisionnaire sur l'aménagement.

Dans ce contexte, nous préférons avoir plus de visibilité sur le rôle de chacun avant de rejoindre les signataires de la charte.

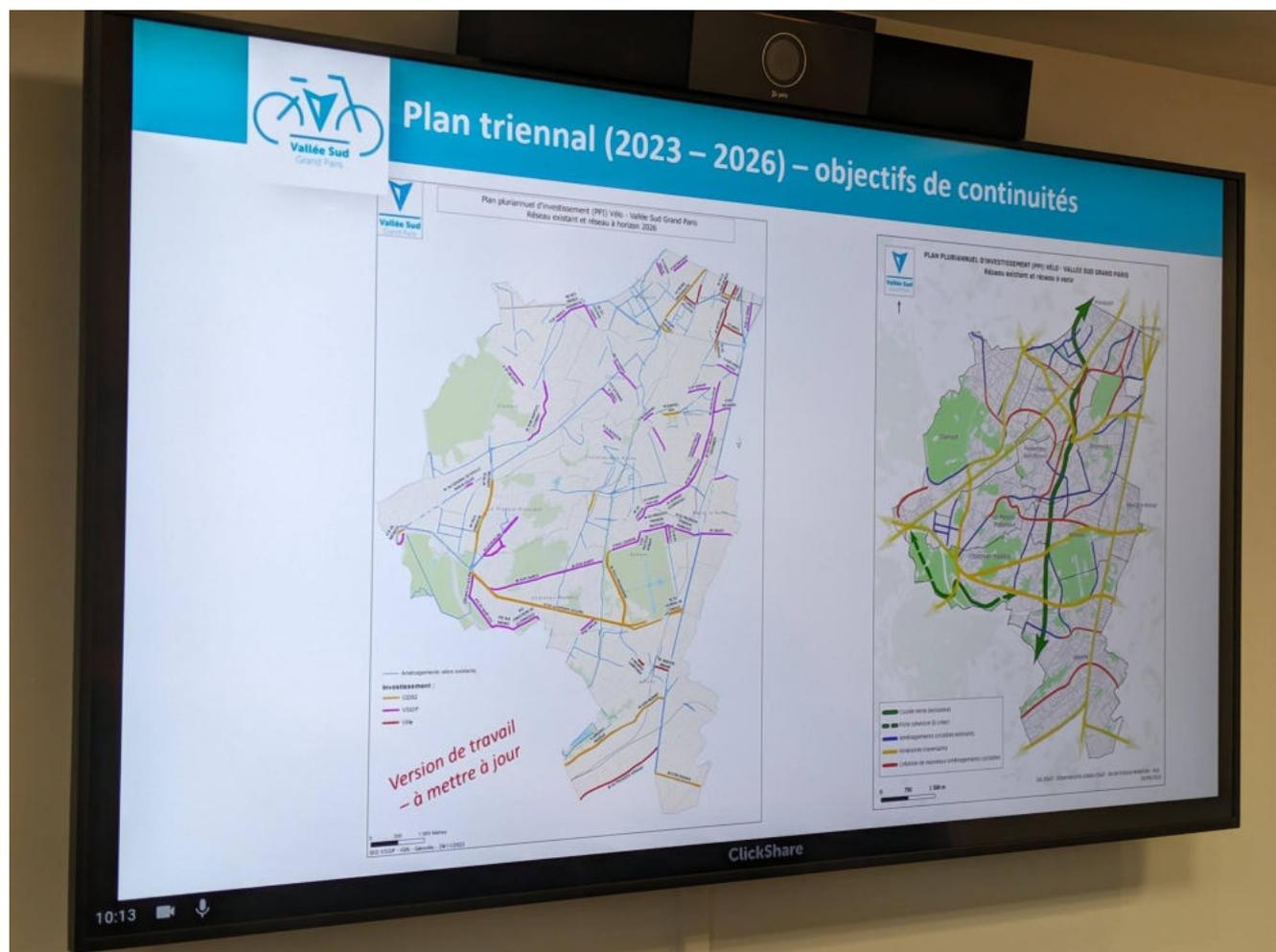


Signature de la Charte d'engagements réciproques entre Jean-Didier Berger, Président du Territoire VSGP, et les 9 associations vélo.

Comité vélo du Territoire Vallée Sud Grand Paris

Le même jour, mardi 19 décembre, après la signature de la charte, s'est tenu le Comité Vélo du territoire. C'était l'unique comité de l'année. Le dernier s'était tenu en septembre 2022.

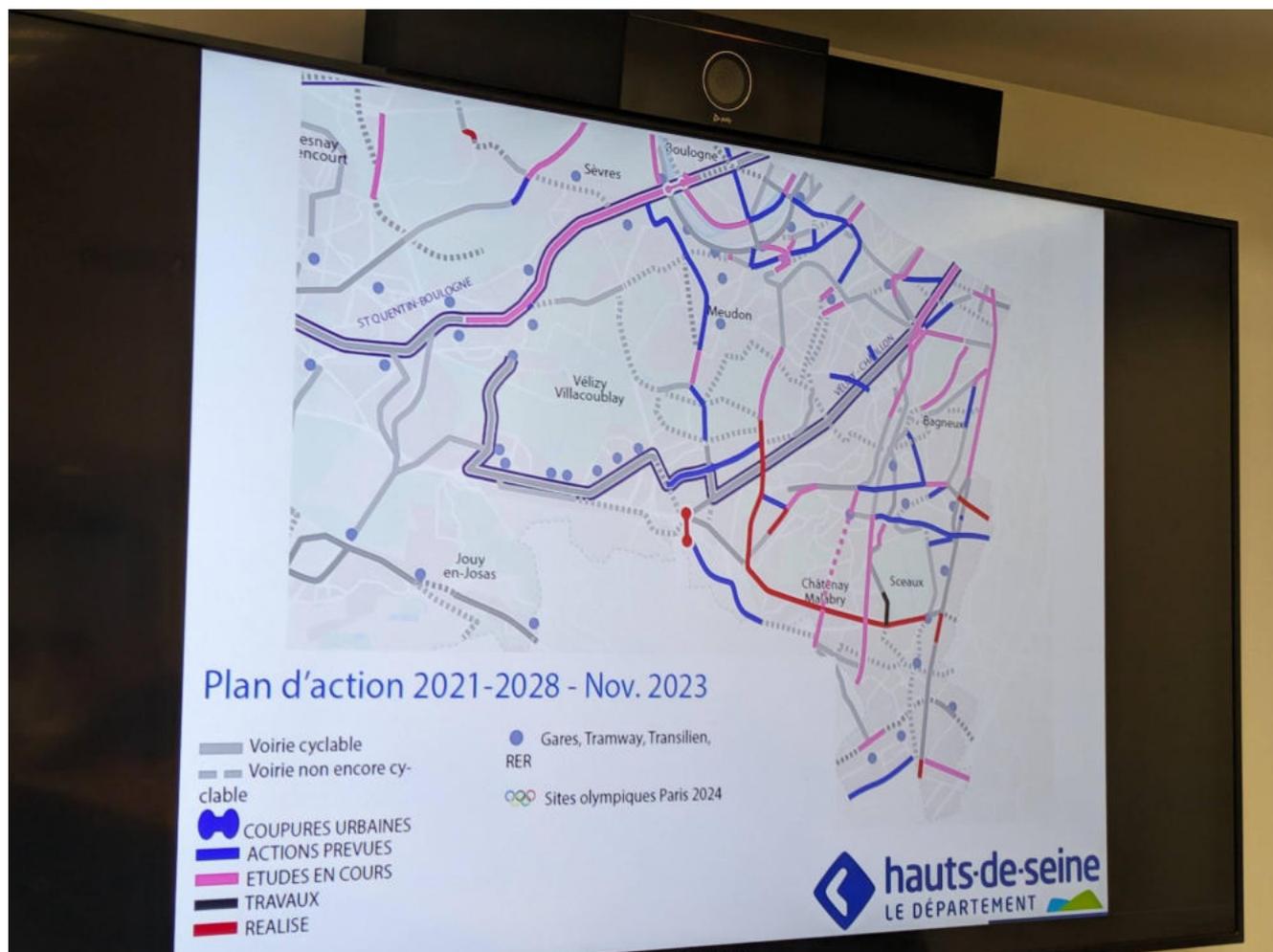
Les objectifs du plan vélo du Territoire (adopté en décembre 2022) et le plan vélo du département des Hauts de Seine (adopté en février 2022) nous ont été présentés lors de ce comité, avec leurs statuts ainsi que le plan d'action à horizon 2026-2028.



Sur la carte de gauche, vous pouvez voir :

- en bleu, les aménagements cyclables existants
- en jaune, les aménagements livrés ou projetés sur 2023-2026 par le CD92
- en violet, les aménagements livrés ou projetés sur 2023-2026 par le territoire VSGP
- en rouge, les aménagements livrés ou projetés sur 2023-2026 par les villes

Sur la carte de droite, vous pouvez voir le plan vélo cible



Sur cette carte, vous pouvez voir, sur le réseau départemental :

- en rouge, les aménagements cyclables réalisés en 2022-2023
- en noir, les sections d'aménagements en travaux
- en rose, le études en cours
- en bleu, les tronçons où des actions sont prévues

Retour sur le dernier quart de l'année 2023

La météo n'est pas idéale mais le vélo continue en toute saison...

- **[Premier atelier de co-réparation avec la Maison des Part'Âges lors du Bricol'Âges Café](#)** : Le samedi 21 octobre, nos bénévoles ont assuré la partie réparation vélo au côté de l'équipe du Bricol'Âges Café. Il n'y a pas eu beaucoup de vélos à régler, peut-être 5 ou 6 vélos, mais quel bonheur de pouvoir redonner le sourire à la petite fille qui a pu pédaler de nouveau sur son vélo en état de marche !



- **[Les moments conviviaux](#)** où nous nous sommes retrouvés ensemble pour parler vélo avec le café vélo du samedi 25 novembre au Tennis Club, et également une rencontre avec les associations du territoire, formant le Collectif Vélo VSGP.
- **[La journée des antennes MDB](#)** dimanche 3 décembre où tous les adhérents des antennes MDB franciliennes ont été invités. A cette occasion, nous avons appris que le nombre d'adhérents MDB sur l'Île de France atteint presque 3000. Le nombre d'adhérents permet aussi de faire le poids face aux élus des collectivités pour la réalisation d'aménagements cyclables. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à rester avec nous en (ré-)adhérant à MDB.
- **[La journée du Collectif Vélo Ile de France](#)**, le samedi 9 décembre, où tous les adhérents de toutes les associations franciliennes sont invités. Lors de cette journée, le Collectif nous a présenté l'Observatoire du Réseau VIF (voir premier article) avec en détail l'avancement et la volonté des différentes collectivités en Île de France à s'investir dans un aménagement cyclable.
- **[La balade lumineuse de fin d'année](#)** le dimanche 17 décembre pour clôturer en beauté une année vélo entre adhérents robinsonnais. Depuis le Plessis-Robinson, nous avons rejoint Paris à vélo puis roulé entre Saint-Germain des Prés et Notre-Dame, en passant par la place de la Concorde et la place Vendôme. Une balade pour s'imprégner de l'ambiance de fêtes de fin d'année dans les rues de charme de Paris, mais aussi pour voir les itinéraires et aménagements cyclables sur le chemin.

A votre agenda pour la nouvelle année

- **Samedi 13 ou samedi 20 janvier 2024** : Inauguration manifestive sur la partie aménagée du carrefour du Petit Clamart (N306) pour féliciter / remercier les Hauts-de-Seine et la ville de Bièvres. Cet événement vise aussi à interpeller le Département 91 qui tarde à réaliser le reste de l'aménagement pour sécuriser enfin l'itinéraire complet Clamart-Bièvres. Plus d'informations, notamment la date et l'heure exacte, vous seront communiquées mais réservez si possible les deux dates dans votre agenda.
- **Dimanche 28 janvier à 16h** : Café vélo du début d'année.



Soutenez le vélo, adhérez !

Pour rappel, ce journal numérique vous est envoyé une fois par trimestre, afin de vous informer sur les actualités du vélo au Plessis et ses environs, parce que le vélo est un moyen de déplacement qui traverse plusieurs communes.

Si vous voulez être plus impliqué et avoir plus d'informations sur les actions de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant.

Le vélo, c'est un moyen de déplacement comme un autre, mais pour l'instant il n'est pas reconnu à sa juste valeur. Et pourtant, le vélo peut apporter à chaque citoyen à la fois du pouvoir d'achat, de la santé et participe à diminuer l'empreinte carbone des déplacements pour préserver l'équilibre environnemental.

Le vélo est accessible à tous, et s'il n'est pas accessible pour vous, c'est qu'il manque encore plein de briques dans le système vélo (abris vélos sécurisés, transport des personnes à mobilité réduite, location de vélos et vélos cargo, emport de vélos dans les transports publics, réseau cyclable, etc...).

Aidez-nous à rendre visible ce moyen de transport économique et durable [en adhérant à une association comme la nôtre](#), parce que chaque adhésion est une voix qui s'exprime en faveur du vélo :

Etre adhérent c'est aussi

- Pouvoir participer à toutes les balades à vélo
- Bénéficier d'un gravage vélo gratuit
- Bénéficier d'une séance de coaching vélo urbain (nouveau)
- Être informé des nouvelles du vélo sur votre commune et votre territoire
- Participer à des moments conviviaux entre adhérents des différentes associations franciliennes
- Participer activement à la vie associative de l'antenne pour faire avancer le sujet vélo

